



**ADIL / AGENCE  
DEPARTEMENTALE  
D'INFORMATION  
SUR LE LOGEMENT**

## Un numéro unique pour tout le département

03 85 39 30 70

Lundi au vendredi 9h – 12h / 13h30 – 16h45

**Fax :** 03 85 39 96 39

**Site internet :** [www.adil.org/71](http://www.adil.org/71)

**Mail :** [adil71@adil71.org](mailto:adil71@adil71.org)

## Secteur de Paray le Monial

Centre d'Information sur l'Habitat

9 rue Lathuilière

71600 PARAY LE MONIAL (sur rendez-vous)

Mardi

4<sup>ème</sup> mercredi et 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis

9h30 à 12h et 13h à 18h

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis 9h30 à 12h

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis 9h30 à 12h et 13h30 à 16h

Vous cherchez à construire, acheter, vendre, louer, faire des travaux, **l'ADIL pour propose un conseil complet sur le logement.**

**L'ADIL vous guide dans vos projets, mais elle n'agit pas à votre place.**

Son rôle exclusif est de vous informer et de vous conseiller.

Avant de vous engager, consulter votre ADIL : vous y trouverez gratuitement des conseils neutres, objectifs et de qualité sur :

**Les financements, prêts et aides** dont vous pouvez bénéficier, plan de financement le mieux adapté à votre situation personnelle...

Des juristes spécialistes du logement vous établissent un diagnostic financier « sur mesure ».

Un plan de financement bien étudié avec ADIL est un gage de sécurité.

**Les contrats :** de vente, de construction d'entreprise, de maîtrise d'œuvre, de prêt....

**Les relations avec les professionnels :** agent immobilier, notaire, syndic, architecte, constructeur, maître d'œuvre, établissement de crédit...

**Les assurances** liées à l'emprunt, la construction ou à l'habitation.

Les garanties : hypothèque, caution...

**La fiscalité :** TVA, impôts, droits de mutation, investissement locatif, avantages fiscaux...

**La copropriété :** assemblée générale, travaux, charges, règles de majorité, conseil syndical...

**Les offres de logements et terrains disponibles,** à la vente ou à la location, dans certaines ADIL.

**La réglementation sur la qualité de l'habitat :** décence, insalubrité, amiante, plomb, termites... et sur la performance énergétique : les prêts et aides pour maîtriser l'énergie....

**La location :** bail, loyer et charges, état des lieux, réparations locatives, démarches pour trouver un logement social, un garant ou le financement d'un dépôt de garantie...